

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA  
DIGITALISATION ET DE LA CULTURE

POLICE NEUCHÂTELOISE

## Communiqué de Presse

*La police neuchâteloise communique*

# OPÉRATION DE CONTRÔLE COORDONNÉ À LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE

**Dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière, une opération coordonnée a été menée entre les forces de sécurité françaises et suisses dans la zone frontalière reliant la France aux cantons de Neuchâtel et du Jura. Organisée sous l'égide de la plateforme opérationnelle transfrontalière POT 25/90, cette action conjointe a mobilisé des effectifs importants sur plusieurs points de contrôle fixes et mobiles.**

Le vendredi 27 juin 2025, un contrôle coordonné dans une zone frontalière comprise entre la France et les cantons de Neuchâtel et du Jura a été mis en place sous l'égide de la plateforme opérationnelle transfrontalière (POT 25/90). Cette collaboration bilatérale entre les forces de sécurité françaises et suisses a pour objectif de lutter contre la criminalité transfrontalière. Elle consiste en la mise en place de postes de contrôle fixes et mobiles sur l'ensemble de la frontière jouxtant les cantons de Neuchâtel et du Jura, permettant de cibler les activités criminelles habituellement observées dans ces secteurs.

Les partenaires ont été répartis sur 16 points de contrôles fixes et mobiles, avec un effectif total de 80 personnels engagés, dont notamment des spécialistes de la détection de la fraude documentaire et des conducteurs de chiens français et suisses. Cette opération a été conduite à cette occasion par la police neuchâteloise.

La plateforme opérationnelle POT 25/90 regroupe du côté suisse, la police cantonale jurassienne, la police neuchâteloise ainsi que la région centre de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, et du côté français, la gendarmerie nationale (groupements du Doubs et du Territoire de Belfort), la Direction de la police nationale du Doubs et La Direction régionale des douanes de Franche-Comté.

Cette opération conjointe avait pour objectif de tester les structures de conduite lors d'événements criminels transfrontaliers ainsi que l'interopérabilité opérationnelle entre les différentes unités engagées. Dans ce cadre, elle a permis le contrôle de 140 véhicules et 192 personnes, et la constatation de plusieurs infractions soit, sept infractions LCR, une infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants et une personne qui faisait l'objet d'un signalement.

**Contact :**

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 27 juin 2025